



LOBBY EUROPEEN DES FEMMES EUROPEAN WOMEN'S LOBBY

N°12- 2008

Brèves du LEF
Décembre 2008

Éditorial

Incorporer le genre dans les politiques d'intégration : marche à suivre

Le moment est venu de définir la marche à suivre pour incorporer une perspective de genre dans les politiques d'intégration. Voilà des années que les universitaires et les activistes féministes soulignent l'invisibilité des femmes migrantes dans les milieux universitaires et politiques, ainsi que la nécessité de rendre les femmes migrantes visibles. Nous pouvons dire que nous avons gagné cette bataille ensemble : nous le constatons dans les milieux universitaires où, depuis les années 80, de nombreux livres et articles ont été publiés sur la situation spécifique des femmes migrantes. Même les universitaires « classiques » parlent aujourd'hui des femmes migrantes, mais ces dernières sont devenues aussi plus visibles dans la sphère politique. À l'échelon européen, les responsables accordent de plus en plus d'attention à la situation spécifique des femmes migrantes dans les politiques d'intégration (ex. : [Résolution du Parlement européen sur l'immigration des femmes](#)) ; [Résolution 1478 \(2006\)](#) and [Recommandation 1732 \(2006\)](#) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; [Déclaration de la 3ème Conférence ministérielle sur l'intégration](#) des 3-4 novembre 2008).

Le Lobby européen des femmes pense qu'il est important pour les associations de femmes et les organisations de femmes migrantes de profiter de cet élan politique pour être proactives. Toutefois, nous déplorons que la plupart des politiques nationales d'intégration se caractérisent par un discours principalement négatif, présentant les migrant-e-s comme un « fardeau » pour nos sociétés, ce qui contribue à créer des stéréotypes sur et la stigmatisation des migrant-e-s en ne reconnaissant pas la contribution économique, sociale et culturelle que les femmes et les hommes migrants apportent aux sociétés européennes.

Le LEF est convaincu qu'il est crucial que l'excellente expertise que les organisations de femmes migrantes et celles qui les soutiennent ont engrangée au fil des ans soit utilisée par les responsables politiques aux niveaux local, régional, national et européen, et que des lignes budgétaires spécifiques soient mises à leur disposition. C'est pourquoi, depuis 2006, le LEF mène une campagne intitulée « Mêmes droits, mêmes voix : les femmes migrantes dans l'Union européenne », qui vise à faire entendre la voix des femmes migrantes à l'échelon de l'UE. Dans ce contexte, le LEF a organisé en partenariat avec des organisations de femmes migrantes de différents pays européens un séminaire sur le genre et les politiques d'intégration le 1^{er} décembre à Bruxelles (programme [ici](#)). Plus de vingt représentantes d'organisations de femmes migrantes d'Europe s'étaient retrouvées le week-end précédent pour discuter de la création d'un Réseau européen des femmes migrantes, ainsi que des actions communes qu'elles souhaiteraient entreprendre ensemble en 2009. Une réunion de suivi est prévue en janvier 2009.

Le LEF remercie les fondations qui ont apporté leur contribution financière à ce projet, et sans lesquelles ces activités n'auraient pas été possibles : l'EPIM, le Barrow Cadbury Trust ainsi que le Sigrid Rausing Trust. Pour des détails concernant le projet, cliquez [ici](#).
Contact : Amandine Bach, Secrétariat du LEF, bach@womenlobby.org

EWL- LEF, 18 rue Hydraulique, B-1210 Bruxelles
Tel. +32 2 217 90 20 – Fax: +32 2 219 84 51 - e-mail: ewl@womenlobby.org
Website: <http://www.womenlobby.org>

Table des matières

[Nouvelles du LEF](#)

[Représentation du LEF](#)

[Représentation du LEF au sein de la société civile](#)

[Actualités européennes et internationales en bref](#)

[Nouvelles du Parlement européen](#)

[Violence envers les femmes et droits humains des femmes, quoi de neuf?](#)

[Événements](#)

[Publications - Sites Internet](#)

[Financement, formation, appel à documents](#)

Nouvelles du LEF

Le LEF soutient l'action au Parlement européen qui dit « Non » à la violence envers les femmes : Le 4 décembre, le LEF a pris part à une action au Parlement européen visant à réunir des signatures pour la déclaration écrite « Dites NON à la violence à l'égard des femmes », lancée par l'eurodéputée Eva-Britt Svensson, Vice-présidente de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen. La déclaration demande au Parlement de soutenir la [campagne de l'UNIFEM contre la violence envers les femmes](#) et d'organiser une Année européenne contre la violence envers les femmes dans les cinq prochaines années.

Le LEF coordonnera le déjeuner du groupe de contact de la société civile sur la budgétisation sensible au genre, qui doit se dérouler le 19 janvier 2009 à Bruxelles. Contact : coordinator@act4europe.org

[Back to Table of Contents](#)

Campagne 50/50 du LEF - www.5050democracy.eu

La Campagne 50/50 du LEF « Pas de démocratie européenne moderne sans égalité femmes-hommes » a été lancée le 16/09/2008. Cette campagne à dimension européenne cherche à accroître la présence des femmes au plus haut niveau de la politique européenne, ainsi qu'à encourager les femmes à voter lors des prochaines élections européennes. La campagne bénéficie déjà du soutien d'une série de personnalités très en vue dans toute l'Europe ([site de la campagne 50/50 ici](#)).

Activités à l'échelon national

Une série d'événements dans les États membres inscrivent la campagne dans les différents contextes nationaux. Les coordinations nationales du Lobby européen des femmes ont organisé une série d'événements à l'occasion de la Campagne 50/50 dans différents États membres. La Vice-présidente de la Commission, Margot Wallström, qui soutient la campagne depuis le début, a participé aux événements.

En **Espagne**, la coordination espagnole du LEF (CELEM) organisait un événement le 2 décembre. Parmi les orateur-riche-s, citons des figures éminentes du monde politique, des affaires, du monde scientifique, artistique et de la société civile : Bibiana Aido, Ministre de l'Égalité, Carmen Calvo, Présidente de la Commission de l'égalité du Congrès, l'acteur Joaquim Climent, ainsi que Maria Garaña, Présidente de Microsoft Espagne. En **Irlande**, le National Women's Council of Ireland et la Représentation de la Commission européenne en Irlande ont mis sur pied une réunion publique sur les femmes et la prise de décision (14 novembre). En **Allemagne**, le

Deutscher Frauenrat et la Représentation de la Commission européenne à Berlin ont eu une initiative semblable le 25 novembre 2008.

Sympathisant-e du mois

Diana Wallis, Vice-présidente du Parlement européen (ALDE), UK : « L'Union européenne ne peut s'attendre à bénéficier du respect et de la confiance de ses citoyen-ne-s que si toutes ses institutions apparaissent comme et se sentent représentatives de celles et ceux qu'elles veulent servir. Si nous continuons comme si de rien n'était, il y a de fortes chances que cela ne soit pas le cas. Les femmes constituent plus de la moitié de la population de l'UE, elles devraient au moins être présentes en nombre égal au sein des structures dirigeantes. »

Agissez !

Contribuez à nos efforts et récoltez des signatures pour la Campagne 50/50. Dans le cadre de la Campagne 50/50, nous récoltons des signatures afin de montrer que la représentation égale des femmes et des hommes dans la politique européenne est un enjeu important pour les citoyen-ne-s européen-ne-s. Ces signatures seront utilisées pour faire entendre nos messages aux responsables politiques européen-ne-s, et pour démontrer que la Campagne 50/50 bénéficie d'un large soutien dans l'opinion publique. Nous avons rédigé une pétition en **anglais** et en **français**. Imprimez-en quelques-unes et distribuez-les au maximum de personnes possible, puis renvoyez-les nous !

Contactez les partis politiques nationaux au sujet des listes pour les élections européennes 2009. Les partis politiques nationaux de toute l'Europe décident aujourd'hui de la composition de leurs listes pour les élections européennes 2009. Le nombre de femmes élues reflétera le nombre et la place des femmes sur les listes électorales : moins elles compteront de femmes, moins de femmes seront élues. Si toutes les femmes sont mises en fin de liste, elles n'auront pas la moindre chance d'être élues non plus ! Nous avons donc besoin de votre aide pour faire pression dès à présent sur tous les partis politiques nationaux, leur demander de veiller à une représentation et à un classement égaux des femmes et des hommes sur les listes électorales, et d'inclure l'égalité femmes-hommes dans les priorités de leurs programmes. Vous pouvez vous servir du **modèle de lettre de lobbying** que nous avons rédigé.

Autres initiatives

Le Parlement européen discute de sa propre procédure électorale pour 2014, et le LEF fait pression en faveur d'une clause sur la parité. La commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen réfléchit actuellement à une modification des procédures d'élection des député-e-s européen-ne-s de manière à harmoniser la procédure électorale dans différents États membres en vue des élections de 2014. Parmi les grandes idées de ce rapport, on retiendra l'introduction d'un vote de préférence dans tous les États membres, afin que les électeur-ric-e-s plutôt que les partis politiques puissent décider de l'ordre des candidat-e-s, et de l'introduction d'une liste valable pour toute l'UE, outre les listes nationales. Sous sa forme actuelle, ce rapport est très pauvre en termes d'égalité femmes-hommes, mais le LEF y voit une occasion d'exiger un article sur la représentation égale des femmes et des hommes, et travaillera dans cette optique. Vous pouvez consulter le projet de rapport **ici**.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe lance son « Prix de l'égalité femmes-hommes ». Ce prix sera décerné aux partis politiques qui luttent pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la politique, par le biais d'actions qui améliorent la participation des femmes aux assemblées élues ou aux partis politiques, ou au sein de leurs organes exécutifs respectifs. Les groupes politiques des parlements nationaux, du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ont le droit de soumettre des candidat-e-s. La

Prix 2009 de l'égalité femmes-hommes sera remis à l'occasion de la session d'automne de l'Assemblée. Plus d'infos [ici](#).

Signez la Campagne sur www.5050democracy.eu !!!

[Back to Table of Contents](#)

Représentation du LEF

Myria Vassiliadou, Secrétaire générale du LEF, a rencontré les délégué-e-s du **Parti des Verts européens** le 25 novembre, à Bruxelles.

Martine Lévy, Vice-présidente du LEF, a assisté à un séminaire de la présidence française de l'UE sur **les défis et les priorités de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi après 2010**, le 5 décembre, à Paris.

Amandine Bach, Coordinatrice de projet au LEF, a participé à la **1^{ère} conférence de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (ADF-FRA)**, le 8 décembre, à Paris.

Amandine Bach a fait une présentation sur « **Comment garantir l'accès aux droits fondamentaux aux femmes migrantes sans papier** », le 9 décembre, à Bruxelles, à l'occasion de la conférence du CEPS sur l'avenir de la politique européenne en matière d'immigration, de frontières et d'asile : « Giving a Voice to Civil Society ».

Eva Fager, Membre de l'exécutif du LEF, Daniella Antonovska, Membre du CA du LEF, et Mary Collins, chargée de politiques au LEF, ont participé à la Conférence sur le dialogue civil « **How can we shape the Europe we want?** », organisée par la Plate-forme sociale les 9 et 10 décembre à Bruxelles.

Myria Vassiliadou s'est rendue à la **réunion du Comité consultatif sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes**, sur l'initiative de la Commission européenne, le 18 décembre, à Bruxelles.

[Back to Table of Contents](#)

Représentation du LEF au sein de la société civile

Plate-forme des ONG européennes du secteur social - Le LEF est membre de la Plate-forme des ONG européennes du secteur social et est représenté au sein de son comité de gestion et de la plupart de ses groupes de travail. Amandine Bach, Coordinatrice de projet, a assisté à la réunion du groupe de travail sur les droits fondamentaux, qui s'est déroulée le 12 décembre 2008. Cécile Gréboval a quant à elle participé au groupe de travail sur le dialogue civil, le 19 novembre 2008. La conférence annuelle de la Plateforme Sociale a eu lieu les 9-10 décembre sur le thème du dialogue social, ce qui a donné l'occasion de discuter le rôle des ONG au niveau européen: sommes-nous dans une relation de partenariat dans le dialogue pour le changement ou simplement dans une relation de consultation sans obligation de la part des institutions de tenir compte de ce que les ONG disent? Comme construire l'Europe que nous revendiquons dans le cadre de la consultation formelle/du partenariat avec les ONG?

Groupe de contact de la société civile de l'UE - Le LEF est membre du groupe de contact, qui réunit sept grands secteurs d'ONG défendant les mêmes valeurs – environnement, social, développement, femmes, culture, droits humains et santé publique. Plus d'infos sur : <http://www.act4europe.org>

Groupe de liaison du CESE avec la société civile organisée – Le LEF fait partie du Groupe de liaison du Comité économique et social européen (CESE). Plus d'infos : [NGO Liaison](#).

Le LEF est également membre de la **Plate-forme des ONG sur l'asile et la politique de migration**, créé par le HCR de l'ONU pour discuter et échanger des informations quant au développement des politiques et de la législation en matière d'immigration au niveau européen. Amandine Bach, Coordinatrice de projet au LEF, a assisté à la réunion du sous-groupe sur l'immigration le 25.11.08 et Mary Collins, chargée de politiques, la réunion du sous-groupe sur l'asile du 02.12.08.

[Back to Table of Contents](#)

Actualités européennes et internationales en bref

Actualités européennes

Déclaration sur l'égalité femmes-hommes approuvée par le trio des présidences (France, République tchèque et Suède). Cette déclaration est l'un des documents résultant de la réunion informelle des ministres responsables de l'égalité femmes-hommes qui s'est déroulée à Lille, les 13 et 14 novembre 2008. Vous la trouverez [ici](#).

La Commission prend des mesures à l'encontre de six pays concernant la législation sur l'égalité femmes-hommes. La Commission européenne a enclenché une procédure d'infraction contre six pays parce qu'elle considère qu'ils n'ont pas correctement [appliqué la législation européenne interdisant la discrimination basée sur le sexe en matière d'emploi](#) : Autriche, Lituanie, Slovaquie, Hongrie, Italie et Malte, qui ont 12 mois pour réagir. Dans le cas contraire, ou si leur réponse est insatisfaisante, la Commission pourra alors décider de les traîner devant la Cour européenne de justice (CEJ). Selon la Commission, les principaux problèmes portent sur la définition de la discrimination directe et indirecte, les droits des femmes en congé de maternité, et le fonctionnement des organismes d'égalité. Au début de cette année, la Commission a expédié des lettres de mise en demeure à 22 États membres (Autriche, Chypre, République tchèque, Allemagne, Danemark, Estonie, Grèce, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Slovaquie, Royaume-Uni). Des procédures contre la Grèce et Chypre ont déjà été lancées. Après analyse des réponses des États membres, la Commission a découvert que l'Autriche, la Lituanie, la Slovaquie, la Hongrie, l'Italie et Malte n'avaient pas correctement appliqué la directive. Des avis raisonnés semblables ont été envoyés à la Finlande et à l'Estonie en juin 2008. Pour les autres États membres, l'analyse est toujours en cours.

Le Conseil de l'UE a adopté des conclusions sur l'inclusion des Roms le 8 décembre 2008. Il demande entre autres à la Commission européenne et aux États Membres, dans le cadre d'une collaboration étroite, de tenir compte de la situation des Roms lors de l'élaboration et de l'application de politiques destinées à défendre les droits fondamentaux, à combattre la pauvreté et la discrimination, ainsi qu'à protéger l'égalité femmes-hommes, et de veiller à leur accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'emploi, à la justice et à la culture, et, si nécessaire, d'identifier des actions spécifiques à cette fin pour 2009 et 2010. Vous trouverez le document provisoire [ici](#) (en anglais).

Déclaration conjointe de la FRA et du Conseil de l'Europe sur la révision de la conférence de Durban. Le Commissaire pour les droits humains du Conseil de l'Europe et le Directeur de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) ont appelé les États membres

à s'engager dans la préparation de la conférence des Nations unies de révision de la conférence de Durban en avril 2009. Vous trouverez la déclaration [ici](#) (en anglais).

2010 Année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale : Le document stratégique cadre (disponible [ici](#) en anglais – les autres langues seront publiées prochainement) qui reprend les objectifs et les procédures, a été envoyé par la Commission européenne aux Etats Membres. Ceux-ci seront chargés à élaborer un plan national de travail et de consulter la société civile pour le faire. La Commission recevra les noms des autorités nationales de mise en œuvre (NIB) le 15 janvier et fera également circuler à celles-ci les noms de personnes de contact de différents réseaux, y compris le LEF. Pour des plus amples informations, merci de contacter Mary Collins : collins@womenlobby.org

Actualités internationales

La 53^{ème} édition de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, 2-13 mars 2009 – Participation des ONG – Les ONG accréditées auprès de et en bons termes avec le Conseil économique et social (ECOSOC), sont invitées à assister aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme. Les autres ONG (non accréditées) peuvent toutefois organiser et assister à des événements parallèles se tenant en dehors de l'enceinte de l'ONU. Pour ce faire, elles doivent [contacter](#) la Commission des ONG de la condition de la femme. Pour des détails quant à la manière de demander une accréditation auprès de l'ECOSOC, cliquez [ici](#). Pré-inscriptions et date-limite d'inscription : 9 janvier 2009, si possible en ligne [ici](#).

Le CEDAW adopte une recommandation générale sur les femmes travailleuses migrantes. Le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a adopté une recommandation générale sur les femmes travailleuses migrantes au cours de sa dernière session, le 4 novembre 2008. Dans sa Recommandation générale n°26, qui fournit des éclaircissements et une interprétation de l'applicabilité de la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Comité souligne que la migration n'est pas un phénomène neutre du point de vue du genre, et que les femmes migrantes se trouvent dans une position différente que les hommes en termes de canaux de migration légaux, de secteurs dans lesquels elles immigreront, des formes d'abus qu'elles subiront. Le commentaire général détaille les circonstances qui alimentent la vulnérabilité spécifique de nombreuses femmes travailleuses migrantes, et adresse une série de recommandations aux gouvernements. Pour le texte complet de la Recommandation générale n°26 (en anglais), cliquez [ici](#).

Les leçons tirées de la Résolution 1325 – L'UN-INSTRAW a inauguré le dialogue virtuel « Planning for Action: Good Practices on Implementing UNSCR 1325 on a National Level », à l'occasion du 8^{ème} anniversaire de la Résolution 1325. Ce dialogue, qui s'est étendu du 3 au 21 novembre 2008, visait à mettre en lumière les initiatives existantes ainsi qu'à renforcer l'analyse et à répliquer les pratiques efficaces de mise en œuvre de la Résolution 1325 à l'échelon national. À ce jour, 10 pays ont publié des plans d'action nationaux (PAN) sur la 1325. Cependant, au niveau de l'ONU, la mise en œuvre pratique de la Résolution 1325 par les États membres reste limitée. C'est ce qu'ont réaffirmé les intervenant-e-s dans les deux dialogues de haut niveau sur la mise en œuvre nationale de la Résolution 1325, organisés par le Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité et la promotion de la femme (OSAGI), dans le cadre desquels les participant-e-s ont demandé la création d'une plate-forme virtuelle pour discuter des bonnes et des mauvaises pratiques dans la mise en œuvre de la Résolution 1325. Le résumé et les résultats du dialogue virtuel seront intégrés dans la seconde édition de la publication de l'UN-INSTRAW [Securing Equality, Engendering Peace: A Guide to Policy and Planning on Women, Peace and Security](#), un

document qui suggère comment formuler les plans d'action nationaux sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 à l'échelon national. [Lisez la note de présentation.](#)

[Back to Table of Contents](#)

Nouvelles du Parlement européen

Déclaration écrite sur la violence contre les femmes et la campagne « Dire non à la violence à l'égard des femmes » : Eva-Britt Svensson, Vice-présidente de la commission des droits de la femme au Parlement européen, a publié une déclaration écrite demandant au PE de soutenir la campagne de l'UNIFEM contre la violence envers les femmes, et d'inaugurer une Année européenne contre la violence envers les femmes. *Contactez vos MPE et demandez-leur de signer la déclaration !* Elle est disponible [ici](#) dans toutes les langues de l'UE. Choisissez votre langue dans le coin supérieur droit de l'écran.

La **Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres** s'est réunie les 1 et 2 décembre, avec pour points principaux à l'ordre du jour : la révision de la présidence française du Conseil, la présentation du projet de rapport sur la [lutte contre les mutilations génitales féminines](#), par Cristiana Muscardini, la présentation des amendements au rapport sur [l'égalité de traitement et d'accès pour les femmes et les hommes dans les arts du spectacle](#), par Claire Gibault. En outre, on a assisté à un échange de vues entre les MPE et des femmes sahariennes sur la situation des femmes au Sahara occidental et à la présentation de trois projets d'avis sur [Un dialogue actif avec les citoyen-ne-s sur l'Europe](#), [Les problèmes et les perspectives en matière de citoyenneté européenne](#) et une [Une place spéciale pour les enfants dans l'action extérieure de l'Union européenne](#).

Révision de la directive sur le temps de travail. Le texte du Parlement européen a été remanié de manière à établir un équilibre entre la protection des travailleur-se-s et une organisation flexible du travail, et pour tenir compte des décisions de la Cour européenne de justice. Vous en saurez plus en cliquant [ici](#). La **Confédération européenne des syndicats (CES) a organisé une manifestation à Strasbourg le 16 décembre**, à la veille du vote en plénière (seconde lecture) du Parlement européen de la directive sur le temps de travail. Dans sa [lettre](#) aux Député-e-s européen-n-e-s, la CES met l'accent sur « la priorité aux droits des travailleurs, et *non* aux heures de travail à rallonge ». Dans la [lettre du LEF](#) (en anglais), les député-e-s sont appelé-e-s à être cohérent-e-s avec les mesures prises ailleurs sur la réconciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. La directive a été débattue le 15.12.08 par les MPE, vous pouvez trouver le compte-rendu des débats [ici](#) (en anglais).

[Back to Table of Contents](#)

Violence envers les femmes et droits humains des femmes, quoi de neuf ?

Réunion sur la collecte des données de violence envers les femmes et surveillance des media (Media Watch): la coordination espagnole du LEF (CELEM) et le Centre européen d'action sur la violence envers les femmes (EPACVAW) ont organisé une réunion à Madrid les 3 et 4 décembre pour partager les bonnes pratiques en matière de collecte des données et de la visibilité de la violence envers les femmes. La réunion a permis aux expertes de différents pays de discuter avec les représentantes d'ONG et du gouvernement d'Espagne des actions et campagnes développées depuis l'adoption de la Loi intégrale sur la violence de genre, de leur impact et de comparer avec l'expérience d'autres pays, notamment le Danemark. Ce travail continuera à être

développé dans le groupe de travail de l'Observatoire du LEF sur la violence envers les femmes. Plus d'information : centre-violence@womenlobby.org

Le Groupe d'expert-e-s sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la traite débutera en 2009 : 13 expert-e-s indépendants ont été élu-e-s pour faire partie du GRETA, le Groupe d'expert-e-s responsable de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains. Les expert-e-s ont été nommé-e-s pour 4 ans et commenceront le 1^{er} janvier 2009. Rappelons que 16 pays de l'UE n'ont pas encore ratifié la Convention. Plus d'infos sur le GRETA [ici](#).

Journée internationale pour l'élimination de la violence envers les femmes – Le Conseil de l'Europe demande une Convention pour enrayer la violence envers les femmes – « Trop de femmes en Europe sont battues et tuées par leurs partenaires ou ex-partenaires, simplement parce que ce sont des femmes », a déclaré le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Lluís Maria de Puig, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre. « J'aimerais réitérer l'appel unanime lancé par l'APCE, le 3 octobre, au Comité des ministres du Conseil de l'Europe en faveur de la rédaction urgente d'une convention pour combattre les formes les plus graves et les plus répandues de violence envers les femmes, en particulier la violence domestique et les mariages forcés. » Dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe « Stop à la violence domestique à l'égard des femmes », l'APCE publie avec le Congrès des autorités municipales et régionales un livre de photographies réunissant les témoignages de victimes, d'acteur-ric-e-s locaux-les, de parlementaires et de représentant-e-s élu-e-s à l'échelon local et régional. Cet ouvrage, « Briser le silence autour de la violence domestique », est disponible auprès des presses du Conseil de l'Europe [ici](#).

Violence à l'encontre des femmes – Lignes directrices européennes. Le Conseil Affaires générales et relations extérieures de l'UE a approuvé des lignes directrices en matière de lutte contre la violence et toutes les formes de discrimination envers les femmes dans l'action extérieure de l'Union européenne et de ses États membres. Les lignes directrices ont également pour but d'encourager la mise en œuvre d'un plus grand nombre de projets précis destinés aux femmes et financés, entre autres, par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits humains, mais aussi par tout autre instrument financier approprié de l'UE et de ses États membres. Vous trouverez les conclusions provisoires du Conseil [ici](#).

Action pour combattre les violations des droits humains basées sur le genre, y compris le kidnapping des femmes et des filles. Les pays du Conseil de l'Europe devraient en faire beaucoup plus pour aider les filles, pour la plupart issues de communautés immigrées, qui sont forcées par leurs familles à rentrer au pays pour y être « mariées de force, circoncises ou réduites en esclavage », d'après un projet de rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) approuvé le 5 décembre. Ce projet de rapport doit être débattu par l'Assemblée lors de la plénière d'avril 2009. Vous le trouverez [ici](#).

Résolutions des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité – Le Conseil Affaires générale et relations extérieures de l'UE a approuvé une approche détaillée de la mise en œuvre de la [Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies](#) et de la résolution 1820 sur les femmes, la paix et la sécurité. En juin 2008, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la Résolution 1820 sur la violence sexuelle dans les conflits, qui établit clairement le lien entre la violence sexuelle en tant que tactique guerrière et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Vous en saurez plus sur la résolution 1820 [ici](#).

Rapport des Nations unies sur les lignes directrices en faveur d'une législation sur la violence envers les femmes – Un rapport, publié par la Division de la promotion des femmes des Nations unies et le Bureau de l'ONU sur la toxicomanie et la criminalité rassemble les bonnes pratiques pour aider les États membres à améliorer la législation existante et à développer de nouvelles lois pour remédier à la violence à l'encontre des femmes. À partir des travaux d'un groupe d'expert-e-s réuni-e-s à Vienne (Autriche) du 26 au 28 mai 2008, le rapport, « Good practices in legislation on violence against women », fournit des lignes directrices et un modèle de cadre législatif en matière de violence envers les femmes, y compris des recommandations détaillées, des commentaires et des exemples de bonnes pratiques. Ce document de 70 pages résume en outre les principales approches pour enrayer la violence envers les femmes dans différents systèmes juridiques. Vous trouverez toutes les infos nécessaires en cliquant [ici](#).

[Back to Table of Contents](#)

Événements

15 décembre, Bruxelles – Le Groupe de contact de la société civile de l'UE organise un débat-déjeuner sur **la manière d'améliorer les relations entre les ONG et le Conseil**. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.

[Back to Table of Contents](#)

Publications – Sites Internet

Publications

La CIS, la Confédération internationale des syndicats, a publié une brochure sur **Combattre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail**. Cliquez [ici](#) pour télécharger la brochure.

La Commission européenne a adopté un **Rapport à mi-parcours sur l'état d'avancement de la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010)**. La Feuille de route établit un cadre ambitieux pour la promotion de l'égalité femmes-hommes dans les activités de l'Union. Le rapport montre des progrès significatifs. L'égalité femmes-hommes a joué un rôle déterminant dans la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne de l'UE. Le rapport conclut toutefois que l'impact différencié sur les femmes et les hommes n'est toujours pas pris suffisamment en compte par la Commission lorsqu'elle conçoit ses politiques et programmes. Il faudrait renforcer la sensibilisation aux enjeux sociaux et politiques de l'égalité femmes-hommes, ce qui nécessite impérativement une volonté politique forte. Cliquez [ici](#) pour lire le rapport.

Le **Bulletin de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE** est désormais disponible sur le site Internet de l'ADF. Il est publié six fois par an et vous informe des travaux et des derniers développements au sein de l'Union européenne. Le Bulletin de novembre est disponible [ici](#).

MPG lance la première de ses évaluations de l'impact politique MIPEX : Quel avenir pour les familles immigrées en Europe ? – « The high road back to Tampere or the low road on from Vichy? » Au moment de l'évaluation politique de la directive sur le regroupement familial et de ses résultats, le document d'information de MPG utilise le **MIPEX** pour retracer l'historique de la directive sur le regroupement familial. Il anticipe la manière dont les modifications proposées rapprocheraient, ou au contraire éloigneraient, l'UE de sa vision de la promotion de l'intégration, et dont chaque initiative rehausserait ou abaisserait les normes de la législation nationale dans 25 États membres. Lisez le document [ici](#).

Le Rapport sur l'immigration 2008. Le rapport sur l'immigration 2008 diffère des éditions précédentes au niveau de la construction et du contenu. Le premier changement est le choix de se concentrer sur les mouvements liés au contexte économique et plus particulièrement à l'emploi ; le deuxième est une attention particulière à la mobilité, en y intégrant un ensemble de comportements migratoires. Le rapport s'intéresse également à la situation spécifique des femmes migrantes (ex : travailleuses dans l'économie des soins, travailleuses domestiques, étudiantes). Le rapport peut être téléchargé [ici](#) (en anglais).

Nouveau livre: Globalizing the economy and Global Care Chains. Nicola Yeates combine dans son livre innovation théorique et contenu empirique pour explorer les contours et les dynamiques d'un phénomène social mondial majeur – la mondialisation du travail reproductif. En se basant sur une analyse historique minutieuse, le livre présente une analyse détaillée d'actrices clés du processus contemporain de la mondialisation : les travailleuses migrantes de l'économie des soins. Dépasant l'attention traditionnelle aux travailleuses domestiques, ce livre présente une analyse de la migration internationale des infirmières et des travailleuses religieuses de l'économie des soins – et le rôle qu'elles jouent dans la construction d'un « nouvelle » économie mondiale reproductive. Pour commander le livre (disponible seulement en anglais), cliquez [ici](#).

La Déclaration des droits humains de l'ONU a 60 ans : quel rôle pour la politique extérieure de l'UE ? À la veille du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration des droits humains de l'ONU, ce document d'information politique se demande si l'image que se donne l'UE d'elle-même en tant que champion « unique » des droits humains est justifiée. Tout en reconnaissant l'engagement de l'UE envers cette cause, il conclut que ses résultats annuels sont bien éloignés de la perfection. Il demande notamment une meilleure coordination de l'UE et des efforts individuels des états membres, et prévient que le respect – et la promotion – des droits humains commence par chez soi. Vous trouverez le document [ici](#).

Sites Internet

« **Votre point de vue sur l'Europe** » est l' « unique point d'accès » de la Commission à un large éventail de consultations, de discussions et d'autres outils qui vous permettent de participer activement à la prise de décision européenne. Allez sur le site [ici](#).

« **Cities of migration** » est une nouvelle initiative internationale rassemblant des pratiques d'intégration innovatrices des villes du monde entier. Chaque pratique inclue les coordonnées de contact, une bibliothèque en ligne avec des ressources pour approfondir et des informations pour les villes pour mettre en place ces pratiques au niveau local. L'initiative sera lancée officiellement en mars 2009 et commencera par l'organisation de séminaires mensuels ouverts sur l'innovation en matière d'intégration. Allez sur le site internet (en anglais) [ici](#).

Radio 1812 – L'Union européenne et ses politiques de la migration – À l'occasion de la Journée internationale des droits humains, Radio 1812 publie une série de rapports audio sur [l'Union européenne et ses politiques migratoires](#). Vous pouvez écouter ces rapports (dans plusieurs langues) sur leur [site Internet](#), notamment une interview sur les femmes migrantes (en anglais) [ici](#).

[Back to Table of Contents](#)

Financement, formation, appel à documents, offre d'emploi

Formation

Université féministe d'été sur la violence : une analyse féministe des nouveaux défis. Symposium interdisciplinaire. Université Laval, Québec, 31 mai – 6 juin 2009.

Cours d'été sur « **Le travail et l'inégalité dans l'économie mondiale** », 29 juin – 10 juillet 2009. Université d'Europe centrale, Budapest, Hongrie.

Feminisms in a transnational perspective: Spirituality, religiosity and secular lives. Feminist challenges for theory and practice. Troisième cycle eu Centre interuniversitaire de Dubrovnik, Croatie, du 25 au 29 mai 2009. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus (uniquement en anglais).

Appels à documents

Le groupe de recherche « **Normes, genre et sexualité** » de l'Université Libre de Bruxelles lance un appel à documents dans la perspective d'ateliers de réflexion, prévus la semaine du 16 novembre 2009 à Bruxelles. Ils analyseront les politiques publiques en matière de réglementation de la sexualité en Europe. Priorité sera donnée à cinq thèmes : l'identité sexuelle ; l'orientation sexuelle ; les pratiques sexuelles ; les questions en rapport avec la procréation et les coutumes considérées comme des mutilations sexuelles. Les contributions porteront sur la manière dont la réglementation nationale est orchestrée. Les documents sur ces cinq sujets se concentreront sur le genre, la « race » et la classe sociale, et permettront d'identifier les domaines d'autonomie et de contrainte dans la mesure où la libre disposition du corps humain est concernée. Les ateliers permettront de réunir le matériel essentiel pour une conférence internationale et pluridisciplinaire qui se tiendra à Bruxelles en avril/mai 2010. Veuillez cliquer [ici](#) pour plus d'informations.

Offres d'emploi

L'AMGE recherche une **directrice régionale pour la région européenne**. Cliquez [ici](#) pour obtenir toutes les infos nécessaires. La date-limite d'envoi des candidatures est fixée au 19 décembre.

L'association **Santé mentale en Europe** recrute une coordinatrice de projet qui travaillera sur le nouveau projet Daphne III "Empower the victim, Teach the boss ! The Mental Health Impact of Violence and Harassment Against Women Against Women". Cliquez [ici](#) pour obtenir plus d'informations. La date limite pour présenter sa candidature est le 5 janvier 2009.

[Back to Table of Contents](#)

Dons au LEF

Vous partagez la vision et les engagements du LEF ? Vous souhaitez apporter votre soutien à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et promouvoir les droits humains en Europe ? Vous pouvez faire la différence en soutenant financièrement le LEF. Chaque contribution, même modeste, représente pour nous un encouragement à poursuivre notre mission. Cliquez [ici](#) pour plus d'information.